



ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Département de la Pêche Maritime



INITIATIVE BLUE BELT

CADRE STRATÉGIQUE

2023-2027



"Dorénavant, les changements qui doivent être opérés pour enrayer l'aggravation de la crise climatique sont clairement identifiés. C'est la raison pour laquelle la communauté internationale doit cesser de tergiverser et s'attacher plutôt à progresser vers la mise en œuvre de solutions concrètes selon un calendrier bien défini. Cette action doit prendre appui sur une volonté politique forte afin d'inverser le cours inquiétant que prend la situation climatique dans le monde.

Aussi, pour assurer un avenir meilleur à toute l'humanité, Nous appelons à un éveil de la conscience mondiale et à un engagement collectif responsable permettant de faire face aux changements climatiques."

Extrait du discours adressé par **Sa Majesté le Roi Mohammed VI** aux participants à la 26^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP-26).

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	06
---------------------	----

CONTEXTE	08
-----------------	----

VISION ET OBJECTIFS	10
----------------------------	----

ZONE CIBLE	11
-------------------	----

OBJECTIFS STRATÉGIQUES CLÉS	12
------------------------------------	----

- **OBJECTIF STRATÉGIQUE 1** : MAINTENIR DES OBSERVATIONS CÔTIÈRES ET OCÉANIQUES DE HAUTE QUALITÉ À LONG TERME
 - **OBJECTIF STRATÉGIQUE 2** : AUTONOMISER L'INDUSTRIE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DE LA PÊCHE POUR ATTEINDRE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET ÉCONOMIQUE
 - **OBJECTIF STRATÉGIQUE 3** : PROMOUVOIR ET SOUTENIR DES PRATIQUES AQUACOLES DURABLES ET CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
-

RÉFÉRENCES	18
-------------------	----

REMERCIEMENTS	18
----------------------	----

AVANT-PROPOS



Depuis la CoP22, l'océan a été clairement reconnu comme élément fondamental de la question du changement climatique, pouvant ainsi apporter des solutions majeures dans le cadre de la réponse globale que nous essayons d'élaborer pour faire face à la crise climatique.

Régulateur essentiel du climat mais également source primordiale d'alimentation pour les humains, l'océan nous offre de nombreuses perspectives pour une plus grande résilience ainsi que des solutions naturelles basées sur les potentialités qui sont les siennes.

L'Accord de Paris (CoP21) a donné un élan au Dialogue Océan-Climat, d'où il ressort que la préservation, la conservation et la restauration des écosystèmes marins constituent une solution climatique essentielle à la mise en œuvre des plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'au renforcement de la capacité de résilience de notre planète.

Malheureusement, les fonctions vitales de l'océan en tant que fournisseur de nombreux services (oxygène, nourriture, médicaments, transport et énergie, etc.), sont déjà gravement menacées, ce qui a conduit à la déclaration d'un " état d'urgence pour les océans " lors du dernier sommet des Nations unies sur les océans en juillet 2022 à Lisbonne.

Nous ne pouvons plus attendre, nous devons accélérer la mise en œuvre d'actions concrètes visant à modifier la manière avec laquelle nous utilisons l'océan, et plus particulièrement notre système mondial de production des produits alimentaires de la mer, tout en engageant une véritable transformation bleue à propos de laquelle nous devons également trouver un consensus sur la manière permettant d'y parvenir.

La proclamation de l'action de Marrakech de la CoP22 en 2016 a souligné que " la transition requise de la part de nos économies afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris offre une opportunité positive et substantielle pour une prospérité accrue et un développement durable", mettant en avant les multiples opportunités économiques et sociales que cette transformation

nécessaire permettra. Cette transformation devra s'appuyer sur des mécanismes et des solutions innovants permettant de trouver un équilibre entre la croissance économique, le développement social inclusif et la préservation écologique favorisant la protection des fonctions océaniques fondamentales.

Prenant son destin en main, l'Afrique s'est déjà engagée sur la voie de sa transformation bleue. Dans la déclaration du premier sommet africain de Marrakech en 2016, les chefs d'État africains ont pris l'engagement fort d'avancer ensemble pour apporter une réponse globale à la crise climatique. Ils ont appelé à plus de cohérence dans les stratégies d'adaptation, à une meilleure mobilisation des ressources et des donateurs, à des partenariats multilatéraux et bilatéraux ainsi qu'à une meilleure implication des acteurs non-étatiques et, enfin, à une accélération de la mise en œuvre des initiatives déjà identifiées ou lancées au niveau continental.

Dans le cadre de l'agenda relatif à l'action internationale pour le climat, l'initiative Blue Belt, lancées lors de la CoP22, est l'une des principales actions menées par le Maroc. Cette initiative constitue une contribution majeure des pays africains, au niveau continental et en cohérence avec l'action internationale, visant à lutter contre le changement climatique et à promouvoir la résilience des écosystèmes marins et des systèmes de production des denrées alimentaires d'origine marine.

L'initiative Blue Belt constitue une "plateforme collaborative" : un important instrument africain d'appui aux stratégies bleues et marines nationales, régionales et continentales, tout en favorisant la coopération et les partenariats Sud-Sud et en mobilisant l'ensemble des acteurs et des ressources essentielles (recherche, innovation, expertise, institutions publiques, institutions financières et agences de mise en œuvre) pour le succès de la transformation bleue africaine.

Ce cadre stratégique de l'initiative Blue Belt est le produit final de la synthèse basée sur les concepts et les objectifs de l'initiative, exposés lors de la 1ère Conférence de l'initiative Blue Belt tenue à Agadir (2019) et selon la déclaration qui en a découlé dite " Déclaration d'Agadir ".

S.E. M. Mohamed SADIKI

Ministre de l'agriculture, de la pêche,
du développement rural et des eaux et forêts



CONTEXTE

Les défis que représentent la protection de nos océans et le maintien d'une activité durable dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture sont désormais plus évidents. Qu'elle soit positive ou négative, l'évolution des systèmes aquatiques sous l'effet du changement climatique aura des répercussions sur le secteur de la pêche et les services écosystémiques, tout au long de la chaîne de valeur. La productivité et la croissance des espèces connaissent d'ores et déjà des changements, avec des conséquences sur les rendements de la pêche et de l'élevage, en raison de modifications de la répartition des poissons, de l'altération du transport des larves, de la tolérance thermique des poissons et des crustacés d'élevage, des efflorescences algales nuisibles, ainsi que de l'acidification des océans. La résilience des activités de pêche et aquacoles devrait également être impactée, que ce soit par des événements à court terme tels que des phénomènes météorologiques extrêmes ou par des changements à moyen et long terme, comme le niveau des lacs ou le débit des rivières, qui pourraient affecter la sécurité et les conditions de travail des pêcheurs et des aquaculteurs. Les procédures de contrôle des produits de la mer font déjà l'objet d'un remaniement majeur destiné à protéger les consommateurs d'une augmentation potentielle des niveaux de contaminants et de toxines résultant de changements au niveau des conditions de l'eau.

La sécurité alimentaire étant en jeu, des actions urgentes sont nécessaires pour comprendre ces changements et prévoir où ils sont susceptibles de se produire. Ainsi, il est non seulement urgent de renforcer la recherche scientifique et l'innovation grâce à de nouveaux partenariats intersectoriels, mais aussi de rendre les connaissances et les informations accessibles et pertinentes partout et pour tous. Qu'il s'agisse de pêcheurs, d'aquaculteurs, de professionnels de la chaîne d'approvisionnement, d'industriels des produits alimentaires de la mer, de gestionnaires, de régulateurs ou de décideurs, ces acteurs sont surtout concentrés sur la gestion quotidienne de leurs activités commerciales. La création d'un environnement permettant d'établir des relations de confiance avec les parties prenantes et de s'engager dans des innovations disruptives dans le

domaine de la pêche et de l'aquaculture pourrait changer la donne pour la future économie bleue. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2016), considère l'économie bleue comme la nouvelle frontière économique et ses secteurs présentent un potentiel de croissance important. Mais comment ces perspectives pourraient-elles être une réalité dans l'état actuel de dégradation des océans et des écosystèmes marins, notamment dans le contexte de l'accélération des effets des changements climatiques, de l'augmentation de la pression démographique et urbaine sur les zones côtières ? Le maintien de l'état actuel des stocks de poissons reste, en particulier, un défi qui nécessite une action immédiate. Selon le récent rapport de la FAO sur la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (FAO, 2022), le pourcentage de stocks pêchés à des niveaux biologiquement non soutenables a augmenté depuis la fin des années 1970, passant de 10 % en 1974 à 35 % en 2019. Il est clair que malgré les nombreuses initiatives et stratégies nationales et internationales en matière de gouvernance des pêches, les politiques de la pêche n'ont pas pu mettre fin à cette dégradation et aux tendances sous-jacentes. Bien qu'il existe quelques exemples de réussites locales de pêcheries bien gérées ou de stocks qui ont pu se reconstituer grâce à une gestion efficace, de nombreux stocks ne sont toujours pas évalués, en raison du manque de données et d'informations.

L'expérience africaine a montré qu'une implication politique efficace dans la gestion de la pêche est certes susceptible de contribuer à la durabilité de ce secteur, mais le renforcement de l'implication régionale des acteurs dans le processus de gestion ainsi que l'adoption d'une approche régionale semblent être les facteurs clés de succès pour toute politique de la pêche.

Les objectifs à atteindre sont désormais acceptés par tous, et les actions à entreprendre sont également connues, mais la manière d'atteindre ces objectifs fait toujours l'objet d'un débat actif. Nous sommes tous d'accord sur la nécessité de réduire la pression de pêche sur les stocks, d'établir des réserves et des zones marines protégées pour la réhabilitation des habitats, de la faune et de la flore marines, mais il en va autrement lorsqu'il s'agit de mettre ces objectifs en action et de les

rendre acceptables par toutes les parties prenantes.

Les défis sont encore plus grands lorsqu'il s'agit de lutter contre le changement climatique dont les effets globaux, bien que déjà visibles sur nos océans, nécessitent souvent des mesures d'atténuation et d'adaptation d'une ampleur particulièrement complexe à mettre en œuvre. Quelles que soient les espèces cibles, les pêcheries ou les mesures de gestion, le facteur clé reste la mise en œuvre et la bonne application des mesures de gestion nécessaires à la durabilité. Ces mesures sont très souvent perçues par les professionnels et les pêcheurs comme étant en contradiction avec leurs intérêts économiques ou sociaux ; elles sont donc difficiles à mettre en œuvre. Il est urgent, par conséquent, de trouver des solutions permettant d'inverser la perception qu'ont les pêcheurs de la durabilité, qui n'est pas uniquement biologique mais également économique, sociale et environnementale.

En proposant un système productif alternatif de produits de la mer, l'aquaculture a été initialement considérée comme une solution possible permettant de nourrir le monde au regard de la stagnation de la production mondiale de poissons de capture marins, et de l'état critique de nombreux stocks de poissons marins soumis à la surpêche. Cette activité s'est considérablement développée ces dernières années, affichant le taux de croissance le plus élevé (environ 90 millions de tonnes par an), mais elle a, également, entraîné de nombreux effets négatifs pour la durabilité des écosystèmes marins (problèmes sanitaires ou surexploitation des espèces de poissons fourrage). Le développement de l'aquaculture devrait se poursuivre et s'accélérer en raison de la forte demande de produits alimentaires marins, il est urgent d'encourager des approches aquacoles durables ayant le moins d'impact direct et indirect possibles sur les océans. Le contexte du changement climatique rend l'adoption de cette approche encore plus urgente, étant donné que pour renforcer la résilience au changement climatique, il est impératif d'œuvrer pour la résilience des océans, des écosystèmes marins et plus particulièrement des stocks de poissons. Cette convergence des intérêts de l'environnement, du climat et de la pêche contribuera à l'adoption d'une approche écosystémique des pêches, approche fondamentale de la nouvelle Initiative Blue Belt proposée par le Maroc lors de la CoP22.

Pour répondre à ces défis, le Maroc a lancé cette initiative en 2016, en marge de la CoP22 tenue à Marrakech, comme un nouvel instrument de la durabilité de la pêche et de l'aquaculture dans le contexte du changement climatique et de la nouvelle économie bleue. Cette initiative vise à compléter les stratégies régionales et nationales du secteur de la pêche en encourageant la transformation des activités de la pêche et de l'aquaculture en activités durables et respectueuses de l'environnement marin, tout en transformant les contraintes environnementales liées aux impacts du changement climatique en nouvelles opportunités économiques génératrices de valeur ajoutée, d'emploi et de durabilité. Elle s'inscrit également dans l'agenda de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, tout en servant de cadre fédérateur pour l'émergence d'activités à faible émission de carbone et à faible empreinte écologique sur les écosystèmes.

Lors de la 1^{ère} Conférence de haut niveau de l'Initiative Blue Belt, organisée à Agadir le 19 février 2019 en marge de la cinquième édition d'Halieutis, et à laquelle ont participé des représentants de 22 pays, dont 17 ministres africains, la Déclaration d'Agadir, adoptée par l'ensemble des représentants, a réaffirmé le rôle stratégique de l'économie bleue et de l'aquaculture en Afrique en termes d'alimentation, de croissance économique, d'emplois et d'innovation. La déclaration a également soulevé le défi posé par le changement climatique, ainsi que ses menaces sur l'équilibre des écosystèmes côtiers et marins et ses impacts sur la pêche et l'aquaculture, qui sont des sources d'emploi et de sécurité alimentaire pour des millions de personnes sur le continent.

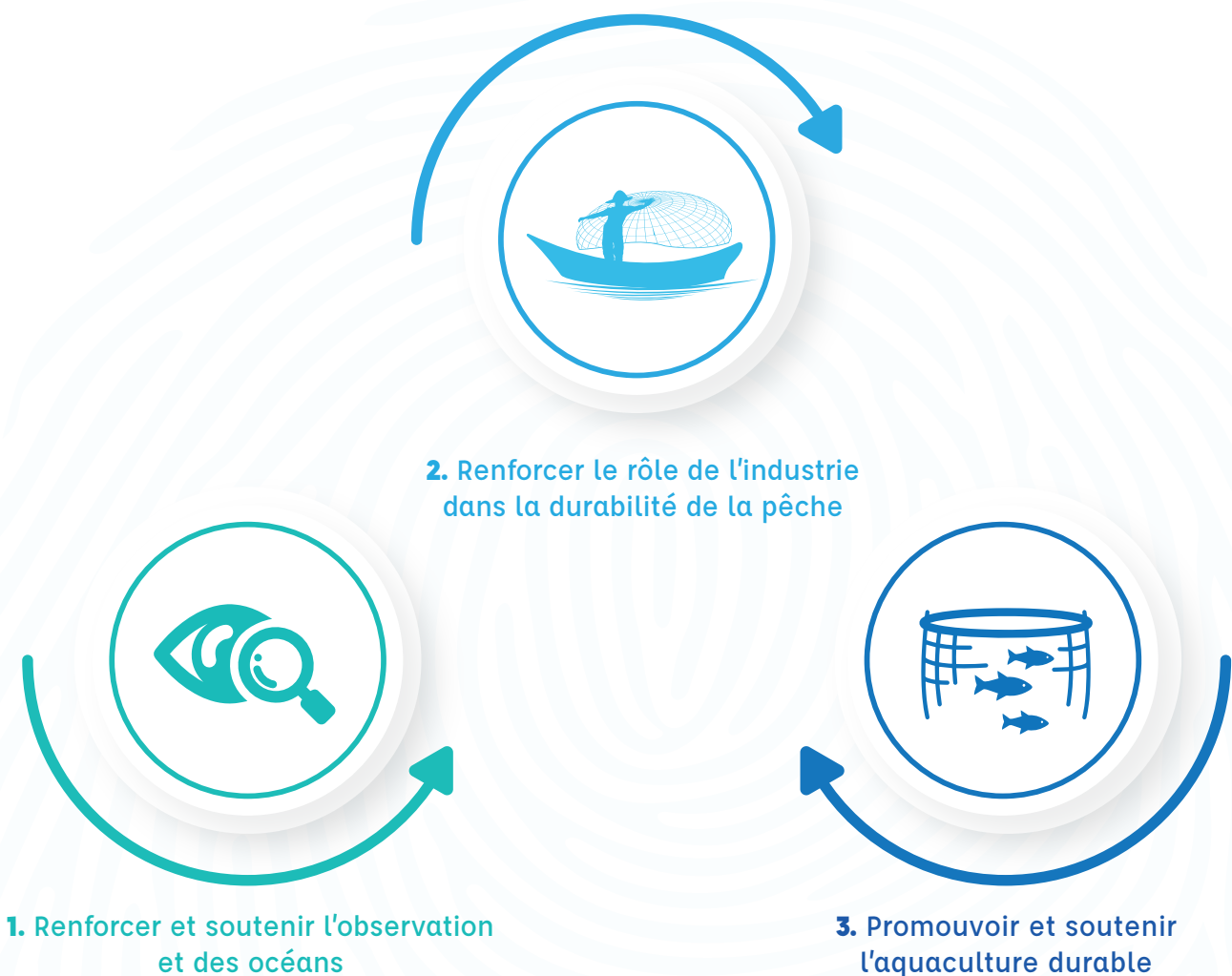
La Déclaration d'Agadir appelle également à investir dans l'économie bleue, et plus particulièrement dans une pêche et une aquaculture durables, innovantes et protectrice, en facilitant l'innovation technologique et sociale, l'échange de bonnes pratiques et la promotion du développement durable, et l'entrepreneuriat social. Un tel investissement augmentera les bénéfices socio-économiques et environnementaux qui permettront, entre autres, la création d'emplois, la formation des jeunes, la sécurité alimentaire, l'éradication de la pauvreté, la préservation des écosystèmes marins et l'adaptation au changement climatique.

VISION

Un océan résilient et un système de production de Produits alimentaires de la mer durable, fondé sur la science

OBJECTIF

La stratégie de l'Initiative Ceinture Bleue s'appuie sur un objectif primordial qui consiste à fournir une plateforme de collaboration plaçant les utilisateurs des océans au cœur du processus afin qu'ils puissent agir ensemble en vue de garantir la résilience de l'océan, la durabilité du secteur de la pêche et le caractère sain de l'écosystème, le tout soutenu par des travaux de recherche scientifique et des informations solides. Grâce à cette stratégie, l'Initiative Blue Belt sera en mesure de :



LA ZONE CIBLE

Les zones côtières et les zones économiques exclusives concentrent l'essentiel de la biodiversité des écosystèmes marins ainsi que les principales activités de pêche et d'aquaculture. Ces zones contribuent jusqu'à 85 % des captures mondiales.

En revanche, étant les plus impactées et les plus sensibles aux activités et aux effets anthropiques directs, et notamment au changement climatique, ces zones doivent faire l'objet d'une attention extrêmement urgente.

Qu'il s'agisse d'adaptation ou d'atténuation des effets du changement climatique, les actions menées dans le cadre de l'Initiative Blue Belt se concentreront principalement sur cette partie de l'océan et plus particulièrement sur les zones côtières africaines.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES CLÉS



OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 : MAINTENIR DES OBSERVATIONS CÔTIÈRES ET OCÉANIQUES DE HAUTE QUALITÉ ET À LONG TERME

Les observations océaniques constituent la base essentielle de notre compréhension de la variabilité et des changements des processus océaniques qui ont de profondes répercussions sur la santé des écosystèmes, la pêche durable, la croissance économique et l'état futur de notre planète dans un climat en mutation.

L'initiative "Blue Belt" soutiendra le renforcement des capacités humaines et technologiques d'observation océaniques côtières en Afrique par l'acquisition et le déploiement d'instruments d'observation continue, ainsi que par le transfert de connaissances, la formation et l'échange d'expertise pour la maintenance et l'exploitation de ces systèmes.

L'acquisition de navires de recherche océanographique, d'équipements scientifiques, d'instruments d'observation continue tels que les bouées océanographiques et météorologiques, et de nombreux autres types d'observations tels que la biotélémetrie, les véhicules autonomes sous-marins tels que les planeurs, doit être encouragée et soutenue pour surveiller les écosystèmes côtiers.

Des observations durables des systèmes océaniques et côtiers sont essentielles pour l'économie et la sécurité de l'Afrique. Les réseaux régionaux africains d'observation fourniront des produits et des informations adaptés et aideront le secteur local de la pêche à mieux gérer et protéger les ressources marines vivantes. Cet objectif

soutient également l'engagement des pays africains envers la Décennie des Nations Unies pour l'océanographie au service du développement durable en générant des données, des informations et des connaissances pour une compréhension globale de l'océan.

Les systèmes d'observation côtière fournissent des données essentielles pour soutenir une pêche et une aquaculture sûres et rentables, ainsi que de nombreuses autres activités de l'économie bleue. L'initiative Blue Belt encouragera et facilitera la collaboration et la mise à profit des ressources pour promouvoir l'efficacité, les économies de coûts et un meilleur retour sur investissement.

L'initiative "Blue Belt" soutiendra également les observations à partir de navires de pêche ou le concept d'"utilisateur observateur" qui peut accueillir et déployer un assortiment d'instruments océanographiques ; le fait que de nombreux types d'engins de pêche descendent et remontent dans la colonne d'eau offre une possibilité unique de collecte de données sous la surface. Cette possibilité peut compléter l'observation de l'océan en permettant la collecte rentable de grandes quantités d'informations sur l'océan de subsurface dans des régions où les données sont rares. L'objectif ultime de l'initiative Blue Belt est d'encourager les observations collaboratives à partir de navires de pêche, de démocratiser l'observation des océans, d'améliorer les prédictions et les prévisions océaniques, de promouvoir la pêche durable et d'alimenter la nouvelle économie bleue fondée sur les données.





Objectif 1.1

Fournir des plateformes communes pour soutenir et exploiter des campagnes scientifiques et des réseaux d'observation régionaux composés d'observations multidisciplinaires réalisées à l'aide de diverses technologies.

Objectif 1.2

Améliorer la couverture des observations (subsurface) en collaborant avec les flottes de pêche et les communautés d'aquaculteurs en mer pour développer une " Pêche sentinelle " basée sur les observations afin de combler les lacunes critiques et de répondre aux besoins hautement prioritaires.

Objectif 1.3

Créer et maintenir des centres de consolidation des données et renforcer la gestion des données afin d'améliorer leur qualité, l'accès, l'attribution, l'échange, la livraison et le stockage de ces données par la collaboration et les partenariats.

Objectif 1.4

Développer et poursuivre des recherches, des modèles, des produits basés sur des modèles, des outils d'aide à la décision et à la visualisation afin de pouvoir répondre aux besoins des utilisateurs finaux et des parties prenantes, facilitant ainsi la prise de décision.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 : AUTONOMISER L'INDUSTRIE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DE LA PÊCHE POUR ATTEINDRE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET ÉCONOMIQUE

Le réchauffement des eaux, la modification des courants et de la productivité, ainsi que la fréquence et l'ampleur des impacts devraient augmenter. Ces conditions perturbent les pêcheries, les communautés de pêcheurs et l'économie des produits alimentaires de la mer, à mesure que les aires de répartition géographique des stocks de poissons s'étendent, se contractent et la productivité des poissons devient moins prévisible. Les enjeux sont considérables et il faut agir dès maintenant pour permettre la modélisation intégrée et l'aide à la décision nécessaires pour fournir les informations climatiques permettant de réduire les risques et d'accroître la résilience.

Il s'agit maintenant de renforcer notre recherche scientifique et nos informations afin d'intégrer les considérations relatives au changement climatique dans la gestion des pêches. La promotion d'une croissance responsable et durable de l'industrie, le renforcement des chaînes d'approvisionnement et la participation de toutes les parties prenantes seront des facteurs clés pour renforcer la résilience des industries de la pêche et des produits de la mer. La dissuasion et la lutte contre la menace de la pêche illégale contribueront à la réalisation des objectifs de durabilité.



**Objectif 2.1****PÊCHER MOINS ET MIEUX**

Développer et étendre l'approche de la pêche intelligente, y compris la promotion de la certification écologique, et développer le navire de pêche du futur.

Objectif 2.2**PRODUIRE PLUS ET REALISER PLUS DE PROFIT AVEC MOINS DE POISSON**

Soutenir le développement de la transformation et de la valorisation du poisson au niveau local et soutenir les solutions biotechnologiques et de R&D pour le " zéro déchet " dans l'industrie de la transformation du poisson.

Objectif 2.3**FAIRE PROGRESSER LA SCIENCE DU CLIMAT ET LES APPROCHES FONDÉES SUR LES ÉCOSYSTÈMES**

Se servir de la science et les observations pour comprendre et traiter les effets environnementaux du changement climatique sur les ressources marines vivantes et leur habitat afin d'accroître la durabilité de la pêche.

Objectif 2.4**PROTEGER ET RESTAURER L'OCÉAN**

Soutenir l'instauration effective de zones marines protégées et soutenir la surveillance de la pollution marine.

Objectif 2.5**DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE POUR L'AVENIR**

Accroître les aptitudes et les compétences dans le domaine des technologies émergentes et de la maîtrise des données par la formation.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 : PROMOUVOIR ET SOUTENIR DES PRATIQUES AQUACOLES DURABLES ET CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face aux impacts du changement climatique et à la fragilité des chaînes d'approvisionnement alimentaire, nous devons planifier un avenir axé sur la durabilité et la résilience. Afin de garantir la résilience des écosystèmes et l'accès aux produits de la mer, nous devons investir dans une industrie aquacole robuste et la rendre possible. Les produits de la mer, qu'ils soient sauvages ou d'élevage, sont essentiels pour les personnes, l'économie et la planète. L'aquaculture est un élément clé de nos systèmes de produits de la mer et constitue l'un des moyens les plus respectueux du climat et les plus efficaces en termes de ressources pour atteindre des résultats en matière de sécurité alimentaire, d'économie et de restauration de l'environnement. La culture des microalgues et des macroalgues constitue à titre d'exemple un potentiel de développement très important. Ces dernières années, de nombreux espoirs ont été placés dans la démonstration de leur potentiel en tant que base pour diverses industries et marchés. Les microalgues sont utilisées en complément de la farine

et de l'huile de poisson dans l'alimentation des poissons et elles constituent également une riche source de protéines et de lipides, notamment d'oméga 3 (DHA et EPA). La production de microalgues pourrait être une solution permettant de réduire la pression de pêche sur les stocks de petits pélagiques qui sont principalement utilisés pour produire de la farine de poisson et pour l'émergence et le développement d'une nouvelle aquaculture écologique et durable.

Le développement et l'intensification de l'aquaculture ont toujours généré des préoccupations environnementales majeures. Les risques sanitaires et de pollution sont réels. C'est dans ce contexte que s'inscrit le développement de l'Aquaculture Multi-trophique Intégrée, basée sur le principe de l'économie circulaire, où les déchets d'un compartiment constituent la nourriture d'un autre, produisant ainsi le moins de déchets possible et contribuant au développement durable de l'Aquaculture.



**Objectif 3.1****DÉVELOPPER DES ALGOCULTURES À GRANDE ÉCHELLE**

Développer et étendre les techniques et la diversité de la macro-algoculture en eaux libres, mettre au point des techniques de reproduction contrôlée (sporulation) des algues marines et soutenir le développement de la culture de microalgues marines à terre.

Objectif 3.2**DÉVELOPPER ET ÉTENDRE LA CONCHYLICULTURE**

Soutenir les nouvelles techniques et espèces de conchyliculture, soutenir le développement de la production locale de semences de coquillages, et soutenir le développement de la surveillance sanitaire et environnementale.

Objectif 3.3**DÉVELOPPER L'AQUACULTURE MULTI-TROPHIQUE OFFSHORE**

Expérimenter une ferme aquacole pilote offshore dans l'Atlantique, développer une nouvelle conception rentable d'un prototype de cage en mer offshore, et soutenir la mise à l'échelle d'une pisciculture en mer offshore durable dans une approche multi-trophique.

RÉFÉRENCES

FAO. 2022. The State of World Fisheries and Aquaculture 2022. Towards Blue Transformation. Rome, FAO. OECD (2016), The Ocean Economy in 2030, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264251724-en>.

REMERCIEMENTS

La stratégie de l'Initiative Blue Belt (BBI), parrainée par la Conférence de haut niveau de la BBI, a été élaborée avec l'aide des membres du Comité scientifique de la BBI, relevant de l'Institut national marocain de recherche halieutique (INRH), de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) des États-Unis et de l'Institut français de recherche sur le développement durable (IRD).

